



## « Evoquer le label fait partie de l'argumentaire »

En deux ans, Emmanuelle Lafite a fait de la Pharmacie du Centre-Ville, à Gif-sur-Yvette (Yvelines), une véritable pharmacie «écolo». L'officinale référence en effet pas moins de dix marques naturelles ou bio, comme Nuxe, Caudalie, L'Occitane ou encore Kibio, soit 75 % des produits dermatologiques qu'elle commercialise. Pour cela, la pharmacienne a su

prendre ses repères au milieu des revendications des laboratoires. Pour choisir les produits cosmétiques qu'elle conseille à ses clients, Emmanuelle Lafite a jeté son dévolu sur deux labels : BDIH et Cosmébio/Ecocert. «Evoquer le label fait partie de notre argumentaire, car les clients demandent des produits sans paraben, sans

phénoxyéthanol, sans sel d'aluminium», explique-t-elle. La pharmacienne se réfère également à une liste d'ingrédients prohibés qu'elle ne veut pas voir figurer dans les compositions des produits. Cette spécialisation bio a assuré à la Pharmacie du Centre-Ville une belle progression du chiffre d'affaires des cosmétiques, dont les ventes ont doublé en l'espace de deux ans.

pratique du respect de l'environnement tout au long de la chaîne de production, a certifié jusqu'ici 450 marques. « Pour chaque produit, le renouvellement de la certification se fait tous les ans à l'issue de deux audits », précise Valérie Lemaire, directrice du département cosmétique d'Ecocert. Seules les marques certifiées peuvent ensuite adhérer à des associations qui autorisent l'usage de leur label.

## Des produits issus du commerce équitable

Sandie Jaidane annonce l'arrivée de nouveaux labels qui iront encore plus loin et qui valideront des produits à la fois écologiques, biologiques et issus du commerce équitable : « D'autres encore intégreront des ingrédients issus de la chimie verte ou chimie durable, c'est-à-dire l'utilisation des agroressources mais aussi l'optimisation des procédés (valorisation des déchets, économie d'énergie, de temps... ) »

Le label ESR («Équitable, solidaire, responsable») a ouvert cette voie. Certifié Ecocert, il garantit l'utilisation d'un minimum d'ingrédients issus du commerce équitable. Little Big Bio, et sa gamme **Maribao** est la première marque cosmétique labellisée Cosmébio et ESR. Max Havelaar, label de commerce équitable mondialement connu, qui fête ses vingt ans, garantit le respect des conditions de travail des producteurs, même s'il ne contient pas de cahier des charges concernant la cosmétique.

## Bientôt un label européen ?

Au premier semestre 2009, un label européen devrait voir le jour, dans un souci de simplification. Cosmos («Cosmetic Orga-

nic Standard») devrait être plus contraignant que les différents labels déjà existants. Il exigera que plus de 95 % des ingrédients soient issus de cultures biologiques et qu'au moins 20 % de la formule totale soit bio – plus de 50 % d'ici à 2020 –, contre 10 % pour les labels nationaux. Cosmos prévoit également d'adopter et de développer la « chimie verte » dans le cadre de la fabrication des cosmétiques. Pour donner naissance à ce nouveau label, sept organismes certificateurs et fabricants européens (Bioforum en Belgique, Cosmébio et Ecocert en France, BDIH en Allemagne, AIAB et ICEA en Italie et Soil Association en Angleterre) travaillent depuis six ans à la rédaction d'un cahier des charges.

Mais cette démarche d'harmonisation européenne se heurte à des résistances. Des marques de cosmétiques suisses et allemandes se sont déjà désolidarisées de Cosmos en lançant, fin 2007, un label concurrent, NaTrue. Les choses risquent donc d'être encore plus complexes pour les pharmaciens, qui se retrouveront avec des packagings qui présenteront simultanément un label national (Cosmébio ou BDIH par exemple), un logo d'organisme certificateur (Ecocert...), un label de commerce équitable (Max Havelaar, Fairwild...) et enfin un label européen (Cosmos ou NaTrue). Sans compter que certaines chaînes de distribution pharmaceutique, comme Boots, travaillent aujourd'hui à la création de leur propre label.

«L'important pour le pharmacien est tout autant de connaître les labels et rechercher la certification que de tenir compte du pourcentage d'ingrédients biologiques contenus dans les formules, allant de 5 à 100 % », recommande Sandie Jaidane. ■

Virginie Saurel

vita, Florame...). Ce label français, encore plus exigeant, ne se base plus seulement sur des critères écologiques (comme BDIH) mais également biologiques, c'est-à-dire contenant au minimum 95 % d'ingrédients (hormis l'eau) issus de l'agriculture biologique, respectueuse des saisons et n'utilisant ni pesticides, ni fongicides, ni engrais chimiques ni OGM. « C'est un label qui garantit l'utilisation majoritaire d'ingrédients certifiés AB », précise Sandie Jaidane. Plus de cent marques présentes sur le circuit pharmaceutique sont estampillées de ce label, comme Gamarde, Bio Beauté by Nuxe, Elisambre ou encore Natessence. Si Cosmébio garantit pour le moment la composition des produits, il pourrait bientôt relever ses exigences. « Le cahier des charges pourrait bientôt intégrer des normes de commerce équitable et des obligations d'indication de la provenance des ingrédients sur les packagings », promet Thierry Recouvert, président de Cosmébio.

Sur les packagings, ce label coexiste souvent avec le logo Ecocert. Un sigle qui n'est en aucun cas un label en lui-même mais qui désigne un organisme certificateur. Son référentiel, « Cosmétiques écologiques et biologiques », qui garantit la